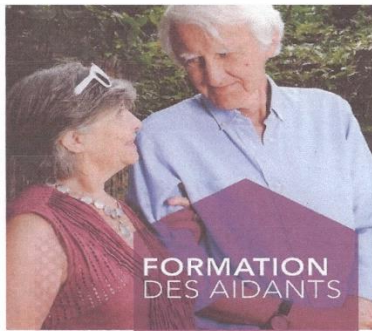


FORMEZ VOUS **GRATUITEMENT**

AVEC **FRANCE ALZHEIMER**



## RÉUNION D'INFORMATION MERCREDI 14 OCTOBRE 2020 de 15h à 16h

Résidence d'Autonomie Aline Drappier

177 rue de l'Albarède - 46140 LUZECH

Information et Inscription :

06 17 10 66 76 ou 05 65 20 00 70



46 - Espace Clément Marot -  
ce Bessières 46000 CAHORS  
T : 05 65 20 00 70  
F : alzheimer-46@wanadoo.fr

UN MALADE, C'EST TOUTE UNE FAMILLE QUI A BESOIN D'AIDE



Avec le soutien de la



**FRANCE ALZHEIMER 46**

organise une

**FORMATION GRATUITE**

*pour les aidants familiaux dont le proche est atteint d'une maladie neuro-évolutive et leur permettre de mieux comprendre les mécanismes de la maladie, de développer leurs compétences afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement.*

**CALENDRIER :**

Réunion d'information :

le Mercredi 14 octobre à 15h00

- Mardi 27 octobre de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- Mardi 10 novembre de 13h30 à 16h30
- Mardi 1<sup>er</sup> décembre de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

**LIEU :**

Résidence d'Autonomie Aline Drappier

177 rue de l'Albarède - 46140 LUZECH

**INFORMATION et INSCRIPTION :**

06 17 10 66 76 ou 05 65 20 00 70

alzheimer-46@wanadoo.fr



## VOUS ACCOMPAGNEZ UN **PROCHE** ATTEINT DE LA **MALADIE** **D'ALZHEIMER ?**

### POURQUOI UNE FORMATION ?

France Alzheimer et maladies apparentées milite depuis longtemps pour faire reconnaître le rôle essentiel des aidants familiaux.

Ceux-ci, malgré tous les efforts déployés, peuvent être confrontés à des situations d'échec, avec des risques d'épuisement et d'isolement.

Ils sont nombreux à demander de l'aide pour améliorer la qualité de l'accompagnement d'un proche et développer leurs compétences.

### À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Soutenue par l'État dans le cadre du Plan maladies neuro-dégénératives 2014-2019, cette formation s'adresse aux personnes qui accompagnent un parent ou un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Les participants sont réunis en petits groupes pour favoriser le partage d'expériences et les échanges. **Cette formation est gratuite.**

### QUI L'ANIME ?

Elle est co-animée par un psychologue et un bénévole de l'association départementale, formés ensemble pour cette action.

Ce travail en binôme, spécificité de France Alzheimer et maladies apparentées, permet d'apporter des réponses au plus près des réalités vécues par les participants.

### LES OBJECTIFS

- ▶ Mieux comprendre les mécanismes de la maladie.
- ▶ Mieux adapter ses attitudes et ses comportements face à la personne malade.
- ▶ Mieux communiquer pour maintenir une relation d'échange.
- ▶ Mieux évaluer ses possibilités et savoir reconnaître ses limites.
- ▶ Mieux connaître les aides dont on peut bénéficier.

### EN PLUS DE LA FORMATION

Les associations France Alzheimer et maladies apparentées peuvent aussi proposer :

- ▶ une permanence pour être écouté, informé et orienté ;
- ▶ des groupes de parole animés par des psychologues ;
- ▶ des groupes de partage d'expériences, de convivialité et de loisirs ;
- ▶ des conférences-débats où interviennent des experts professionnels ;
- ▶ des Séjours Vacances France Alzheimer ;
- ▶ des Haltes relais pour les personnes malades et leur aidant familial ainsi que des Cafés mémoire France Alzheimer® ;

### LE CONTENU DE LA FORMATION

L'ensemble du cycle dure 14 heures. Il est découpé en plusieurs modules, espacés sur plusieurs semaines.

- ▶ **Module 1 : Connaître la maladie d'Alzheimer**
  - Les questions les plus fréquentes
  - Les différents troubles de la maladie
- ▶ **Module 2 : S'informer sur les aides possibles**
  - Les aides humaines
  - Les aides techniques
  - Les aides sociales et financières
  - Les aides juridiques
- ▶ **Module 3 : Accompagner au quotidien**
  - Les actes du quotidien
  - Les temps de partage et de détente
- ▶ **Module 4 : Communiquer et comprendre**
  - Rester en relation et maintenir l'échange
  - Répondre aux manifestations de l'humeur et aux conduites dérangeantes
- ▶ **Module 5 : Être l'aidant familial**
  - Modification des rôles dans la famille
  - Importance des temps de répit et du maintien du lien social

Les deux derniers modules sont abordés si le groupe est composé d'aidants ayant leurs proches malades en établissement ou fréquentant un accueil de jour ou encore d'aidants qui peuvent arriver à la limite de l'accompagnement à domicile et se posent la question de l'entrée en établissement :

- ▶ **Module 6 : Préparer l'entrée en établissement**
  - Reconnaître les limites de l'accompagnement à domicile
  - Envisager l'entrée en établissement de son proche malade
- ▶ **Module 7 : Vivre en établissement**
  - Fonctionnement d'un établissement
  - Accueil de la personne malade et de sa famille
  - Place de l'aidant et ses relations avec le personnel soignant